
Qui sommes-nous?

Les appels à contribution

Imprimer la page

Les thématiques prioritaires sélectionnées par le [Conseil d'Orientation](#) et/ou les partenaires du Lab'AU peuvent faire l'objet d'appels à contribution. Ils sont largement relayés sur les différents réseaux de l'Odas et de ses partenaires. Les appels à contribution a pour objectif de valoriser et mettre en visibilité les actions sélectionnées. Aucun financement n'est délivré dans ce cadre.

Appel à contribution lutte contre l'isolement des personnes-âgées - septembre 2022

La crise sanitaire en a révélé l'ampleur : l'isolement touche de plus en plus les personnes âgées. Elles seraient 2 millions dont 530 000 en situation de mort sociale en 2021 selon les Petits Frères des Pauvres. Cette absence de liens est lourde de conséquences pour l'équilibre des aînés et contribue à leur perte d'autonomie. Pour autant un grand nombre d'acteurs se mobilise partout sur le territoire pour maintenir le lien social en déployant des initiatives multiples dans différents domaines. C'est pourquoi, en septembre le Lab'AU lançait un appel à contributions, en partenariat avec la CNSA,. Son objectif : repérer, puis promouvoir des initiatives innovantes qui participent à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Cet appel à contributions s'adressait à tous les porteurs de projets (collectivités, établissements et services, bailleurs sociaux, acteurs de la protection sociale, de l'éducation, des loisirs...) qui développent des actions innovantes autour de l'un des trois axes :

-
- le repérage précoce et l'orientation des personnes isolées ou en risque d'isolement,
 - les actions de lutte contre l'isolement favorisant la participation sociale et citoyenne des personnes âgées et leur pouvoir d'agir au sein de la cité,
 - les actions de lutte contre l'isolement favorisant la réappropriation de l'espace public et des lieux de socialisation par les personnes âgées

Ces actions doivent s'adresser prioritairement à des personnes âgées vivant à leur domicile ou en établissement. Elles peuvent également s'inscrire dans des dynamiques plus larges de développement social local et impliquer d'autres publics que les âgés.

Une dizaine d'actions sera sélectionnée. L'Odas et la CNSA porteront une attention particulière aux initiatives favorisant les liens intergénérationnels, permettant de toucher des publics spécifiques, contribuant à la lutte contre l'âgisme, favorisant une meilleure compréhension des processus d'isolement ou aux projets ancrés dans un écosystème local. Les actions retenues seront expertisées de manière approfondie, entre décembre 2022 et juin 2023. Puis elles seront valorisées sur le site du Lab'AU et promues par l'Odas, la CNSA et leurs partenaires afin d'accélérer le déploiement de ces pratiques inspirantes et accroître leur impact.

Appel à contribution aidants - septembre 2020

En France, 8 à 11 millions de personnes apportent quotidiennement leur aide à un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, au handicap ou à une maladie chronique ou invalidante. Si cet engagement est le plus souvent perçu par ces « proches aidants » comme naturel et humainement riche, il peut être aussi sources de difficultés et de fragilisation, dans une société qui peine à reconnaître leur rôle. La récente crise du Covid et la période de confinement ont d'ailleurs mis à rude épreuve (isolement, rupture de l'aide professionnelle, épuisement...) ces aidants, sans qui le maintien à domicile de leurs proches en perte d'autonomie aurait souvent été impossible.

Afin de contribuer à la reconnaissance du rôle des proches aidants et au déploiement d'une politique d'accompagnement à leur intention, une dizaine d'actions ont été sélectionnées et ont fait l'objet d'une expertise approfondie. Cette sélection portait en priorité sur des initiatives permettant aux aidants de se reconnaître comme tel, sur des initiatives favorisant le repérage et la prévention des situations de fragilité et d'épuisement de l'aidant par les services à domicile ou sur des initiatives spécifiques à l'attention des jeunes aidants. Une attention toute particulière a été portée à l'implication des aidants tout au long du projet, à l'ancrage de ces projets dans un écosystème local et dans des dynamiques de territoires, à l'expertise et aux compétences mobilisées par le porteur de projet, aux modalités de promotion de l'action auprès des publics et des acteurs, à l'impact de l'action et à ses modalités d'évaluation.

A l'exemple du travail mené précédemment sur l'habitat inclusif, les dix actions les plus pertinentes ont été présentées au sein du Lab'AU (odas.labau.org), le site de l'innovation en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, venant enrichir un corpus d'initiatives « inspirantes », susceptibles d'être modélisées et/ou essayées.

L'appel à contribution, qui bénéficie également du soutien financier et technique de la Caisse nationale d'assurance vieillesse et de la Mutualité Sociale Agricole, a été clôturé le 9 octobre 2020.

Appel à contribution habitat inclusif - mars 2019

Cet appel à contribution s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'Odas et la CNSA et dans un contexte d'évolution législative et réglementaire en faveur de l'habitat inclusif (article 45 de la loi Elan ; décret du 24 juin 2019).

Son objectif est d'identifier sur le territoire national des formules alternatives entre le domicile et l'établissement, favorisant la vie autonome et la participation sociale des personnes âgées et/ou des personnes en situation de handicap. Il répond au souhait des acteurs, et notamment des porteurs de projets, de disposer d'une ressource commune d'initiatives inspirantes, représentatives de la diversité des dispositifs d'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale.

Plus de 200 initiatives ont été signalées au lab'AU par les porteurs de projets. Parmi les projets effectifs (plus de 50%), une trentaine ont été sélectionnés selon des critères portant sur le statut des habitants, l'organisation de l'habitat, la mise en œuvre de l'accompagnement individuel, l'animation de la vie sociale et partagée, la gouvernance du projet...). Ce choix s'est également efforcé de respecter la diversité des porteurs, des publics ciblés, des territoires d'implantation.

Vingt six projets ont été retenus et ont donné lieu à une visite systématique de l'habitat et à des entretiens individuels ou collectifs avec l'ensemble des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre (porteurs, partenaires financiers, partenaires institutionnels, partenaires opérationnels, habitants, familles...).

A l'issue de ces expertises, le caractère exemplaire de vingt d'entre eux, nous ont conduit à réaliser vingt fiches, publiées sur le site du Lab'AU. Elles ont également été transmises à la mission sur l'habitat inclusif confiée à Denis Piveteau et Jacques Wolfrom, par le Premier Ministre.